



DECLARATION

WHEREAS *Intergenerational Day Canada, June 1st, is meant to raise awareness about the power of making simple, respectful intergenerational connections*

WHEREAS *According to **We are all in this together: An Aging Strategy for New Brunswick (2017)**, intergenerational opportunities help develop greater understanding and compassion for the different generations and increase awareness of ageism*

WHEREAS *Intergenerational Day Canada, June 1st is a day to focus on the profound positive influence intergenerational connecting has on wellness, moving us towards healthy, age friendly communities that benefit New Brunswickers of all ages*

WHEREAS *Intergenerational Day Canada, June 1st is a day to celebrate all of the good things presently taking place between generations in local community*

WHEREAS *Intergenerational Day Canada, June 1st helps us promote and support intergenerational relationships as a meaningful way to contribute to **The Wellness Movement** in New Brunswick*

WHEREAS *Intergenerational Day Canada, June 1st does not require funding, excessive time or extensive planning, but rather comes from the people for the people*

WHEREAS *Intergenerational Day Canada, June 1st will be an official reminder, a yearly invitation for every citizen to take one small respectful step to bridge generations within his or her local community*

AND NOW THEREFORE, I the Minister of Seniors and Long-Term Care, do hereby declare the day of

June 1st
as

**INTERGENERATIONAL DAY
IN NEW BRUNSWICK**

DÉCLARATION

ATTENDU QUE *la Journée intergénérationnelle au Canada, le 1^{er} juin, a pour but de mieux faire connaître la force de la création de liens intergénérationnels simples et respectueux;*

ATTENDU QUE *selon le document **Se tenir ensemble : Une stratégie sur le vieillissement pour le Nouveau-Brunswick**, publié en 2017, les occasions intergénérationnelles favorisent une meilleure compréhension et une plus grande compassion entre les différentes générations, et une prise de conscience à l'égard de l'âgeisme;*

ATTENDU QUE *la Journée intergénérationnelle au Canada, le 1^{er} juin, sert à attirer l'attention sur l'influence positive et profonde des liens intergénérationnels sur le mieux-être et sur notre progression vers l'établissement de communautés en santé et amies des aînés, au bénéfice des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises de tous âges;*

ATTENDU QUE *la Journée intergénérationnelle au Canada, le 1^{er} juin, sert à célébrer toutes les bonnes choses qui se passent actuellement entre les générations dans les communautés;*

ATTENDU QUE *la Journée intergénérationnelle au Canada, le 1^{er} juin, nous aide à promouvoir et appuyer les relations intergénérationnelles et ainsi contribuer de manière significative au **Mouvement du mieux-être** au Nouveau-Brunswick;*

ATTENDU QUE *la Journée intergénérationnelle au Canada, le 1^{er} juin, ne nécessite pas de financement, ni beaucoup de temps ou de planification exhaustive, mais repose surtout sur la participation des gens, pour les gens;*

ATTENDU QUE *la Journée intergénérationnelle au Canada, le 1^{er} juin, servira de rappel officiel et d'invitation annuelle à tous les citoyens à faire un petit pas respectueux dans le but de combler les écarts intergénérationnels dans leur localité;*

PAR CONSÉQUENT, moi, ministre des Aînés et des Soins de longue durée, je proclame la journée du

1^{er} juin
comme étant la

**JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE
AU NOUVEAU-BRUNSWICK**



Honourable/L'honorable Lisa Harris
Minister of Seniors and Long-Term Care / Ministre des Aînés et des Soins de longue durée